

## **Sortie printanière 2019 : Gorges de Douanne**

**Dimanche 28 avril 2019**

Après les chaudes et belles journées de Pâques, le temps s'annonçait des plus maussades pour cette sortie printanière. Chaumont sous la neige le matin, froid de canard, il a fallu sortir les doudounes et bonnets pour affronter ce temps de février ! Mais il nous en faut plus pour nous décourager !

Une belle équipe (31 membres en tout, 26 à l'excursion, 29 au repas) s'était donnée rendez-vous à la place Bournot, puis à Prêles à côté de la salle de gymnastique. Et nous voici partis pour la ballade.

Premier arrêt dans le haut des gorges en terrain plat ou en faible pente, dans la hêtraie. Les arbres viennent de débousser mais le tapis d'herbacées est en pleine floraison. Le vert tendre des feuilles du hêtre donne un éclat magique de cette forêt au moment du « mai ».

Voici quelques arbres et arbustes observés : le hêtre (*Fagus sylvatica*), le sapin (*Abies alba*), le noisetier (*Corylus avellana*), le groseillier (*Ribes alpinum*), le sureau noir (*Sambucus nigra*), l'érable champêtre (*Acer campestre*), la viorne mancienne (*Viburnum lantana*). Et quelques herbacées : L'anémone des bois (*Anemone nemorosa*), l'aspérule odorante (*Galium odoratum*), la renoncule tête d'or (*Ranunculus auricomus*), la violette des forêts (*Viola sylvestris*), le sceau de Salomon (*Polygonatum multiflorum*), la renoncule ficaria (*Ranunculus ficaria*), la gesse printanière (*Lathyrus vernus*), le lys martagon (*Lilium martagon*).

La partie inférieure est le domaine de l'érablaie. Le terrain est pentu. Les cailloux, blocs de roches et falaises sont de plus en plus nombreux à mesure que l'on progresse dans les gorges. Voici les herbacées caractéristiques : la lunaire ou monnaie du pape (*Lunaria rediviva*), la corydale creuse (*Cordalis cava*), la nivéole de printemps (*Leucojum vernum*) et la barbe de bouc (*Aruncus sylvester*). Parmi les ligneux, l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), l'orme (*Ulmus scabra*), le frêne (*Fraxinus excelsior*) dominant.

Plus bas, l'humidité de l'air favorise les tapis de mousses et les fougères qui prennent pied dans quelque anfractuosité du rocher : le capillaire noir (*Asplenium trichomanes*), le capillaire vert (*Asplenium viride*), le scolopendre (*Phyllitis scolopendrium*), le cystoptéris fragile (*Cystopteris fragilis*). Parmi les plantes à fleurs, la corydale jaune (*Corydalis lutea*) domine mais plutôt sur le rocher sec.

Chacun a pu apprécier cet endroit magique, la fraîcheur du lieu, les jeux d'ombres et de lumière car le soleil est réapparu. Les cris d'un couple de cingle plongeur se mêlaient aux clapotis du ruisseau.

Au carrefour du bas, les premiers arrivés nous attendant impatiemment. Nous devons partir. Le panneau indique que nous sommes à 40 minutes de Gléresse. Pas de temps à perdre ! Et nous voici repartis d'un bon pas.

Nous sommes bien arrivés et même avec quelques minutes d'avance pour prendre le funiculaire.

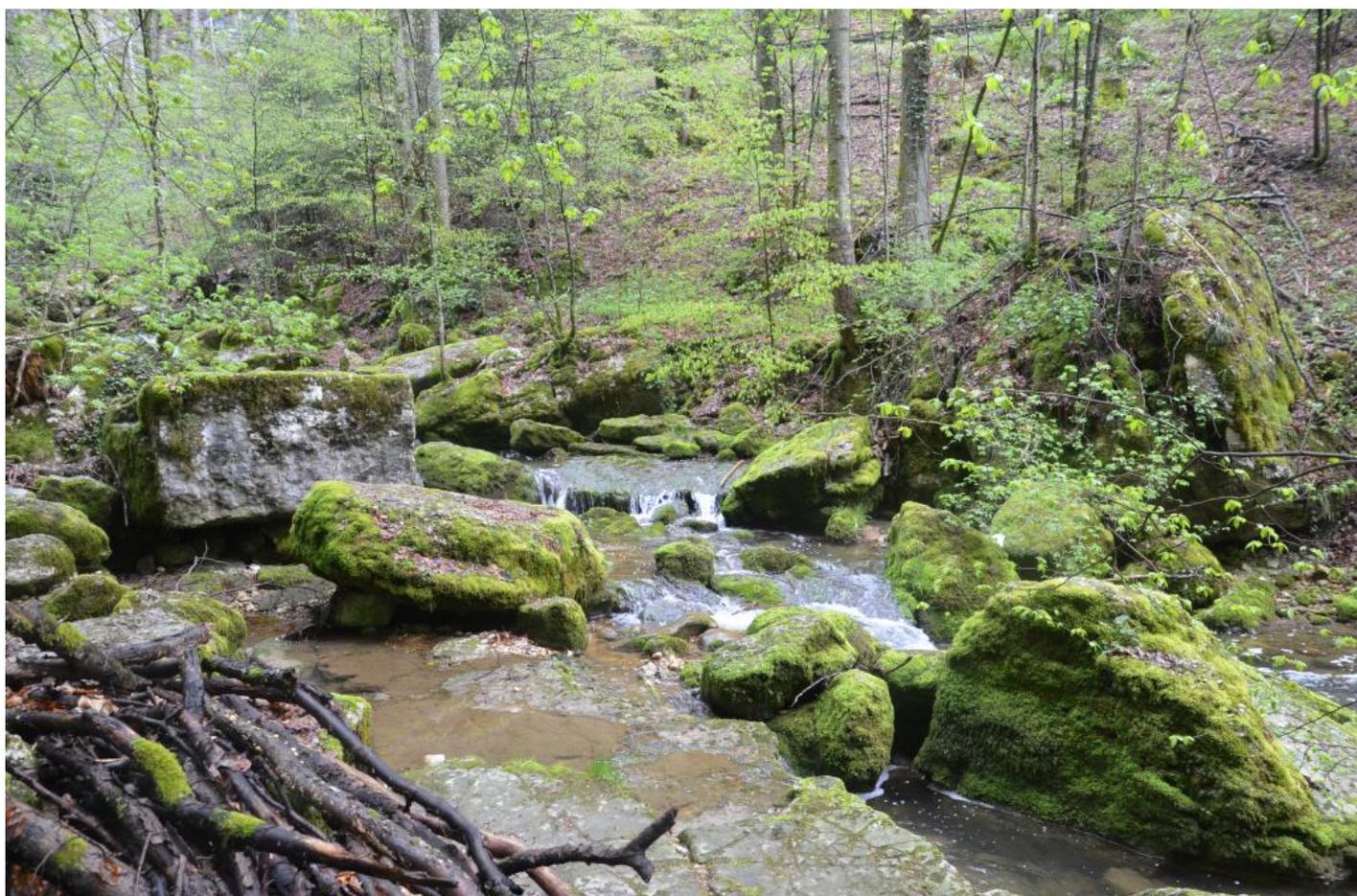
Après l'apéro pris sur la table de ping-pong à côté de la salle de gymnastique, nous partons pour dîner au restaurant du Lion rouge à Lamboing. Nous nous sommes régalés avec un bon repas préparé par M. Bartlomé et très bien servis par un personnel chaleureux et accueillant.

L'après-midi s'est terminé par une courte visite de la Cascade sur les hauteurs de la Neuveville.

Merci à tous pour votre intérêt, votre cordiale compagnie et à l'année prochaine pour de nouvelles découvertes.

Pour la SMMN : François Freléchoux

Les gorges de Douanne : endroit idyllique (photo M. Colin)



La fine équipe ! (photo M. Colin)



Il fallait l'œil exercé du vice-président pour dénicher l'un des rares champis de la journée : le coprin micacé ! (photo M. Colin)



Clair-obscur dans les gorges ! (photo M. Colin)



Magnifique panorama sur l'île St-Pierre à la sortie des gorges (photo M. Colin)



Orchis bouc : la rareté du jour dans la descente sur Gléresse ! (photo M. Colin)



Un incontournable : l'apéro ! ... (photo M. Colin)



... Suivi d'un bon repas à l'auberge du Lion Rouge (photo F. Degoumois)



Merci M. Bartlomé pour l'accueil que votre équipe nous a réservé ! (photo F. Degoumois)

